



Assemblée générale

Cinquante-troisième session

Première Commission

1^{re} séance

Mercredi 9 septembre 1998, à 15 heures
New York

Documents officiels

Président temporaire : M. Operti (Uruguay, Président de l'Assemblée générale)

La séance est ouverte à 15 h 40.

Élection du Président de la Première Commission

Le Président provisoire (*interprétation de l'espagnol*) : L'article 103 du Règlement intérieur, tel qu'amendé par la résolution 52/163 du 15 décembre 1997 de l'Assemblée générale, prévoit que chacune des grandes commissions élit un président, deux vice-présidents et un rapporteur. Ces responsables sont élus en tenant compte d'une répartition géographique équitable, de l'expérience et de la compétence personnelle. Les élections ont lieu au scrutin secret, à moins que la Commission n'en décide autrement dans le cas d'une élection à un poste ne faisant l'objet que d'une seule candidature. La présentation de chaque candidature donne lieu à l'intervention d'un seul orateur, après quoi la Commission procède immédiatement à l'élection.

En outre, l'article 110 du Règlement intérieur prévoit que les félicitations adressées aux membres du Bureau d'une grande commission ne sont présentées que par le Président de la session précédente ou, en son absence, par un membre de sa délégation, après que tous les membres du Bureau de ladite commission ont été élus.

La présente séance a été convoquée en vue de l'élection du Président de la Première Commission. Y a-t-il des candidatures?

M. Parnochadiningrat (Indonésie) (*interprétation de l'anglais*) : Qu'il me soit tout d'abord permis, au nom de la délégation indonésienne, de vous féliciter chaleureusement, Monsieur le Président, de votre élection à l'unanimité à la présidence de la cinquante-troisième session de l'Assemblée générale.

En ma qualité de Président en exercice de la Première Commission pour la cinquante-deuxième session, j'ai l'honneur de présenter la candidature de l'Ambassadeur André Mernier à la présidence de la Première Commission.

L'Ambassadeur Mernier, qui est actuellement le Représentant permanent de la Belgique auprès de la Conférence du désarmement à Genève, est un expert reconnu et hautement estimé en matière de désarmement. Après une carrière remarquable dans les forces armées belges et dans le secteur privé, il est entré au Ministère des affaires étrangères en 1975. Il a été en poste à Amsterdam, à Beyrouth, à la délégation belge auprès de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, à Washington et à Berlin-Est. Il a ensuite été nommé Consul général à Berlin-Ouest puis Ambassadeur à Séoul.

De 1994 à 1996, il a été le Chef de la Section du désarmement au Ministère des affaires étrangères à Bruxelles. Depuis 1996, il est le Représentant permanent de la Belgique auprès de la Conférence du désarmement à Genève.

L'Ambassadeur Mernier a été Vice-Président de la Première Commission au cours de la cinquante et unième session de l'Assemblée générale. Il est membre actif du Groupe d'experts sur les petites armes. Il a été Secrétaire général de la Conférence préparatoire pour la Convention d'Ottawa sur les mines antipersonnel, qui s'est tenue à Bruxelles en novembre 1997. Il est également membre du Conseil de la fondation du Centre international du déminage humanitaire, Genève.

M. Mernier est de toute évidence un diplomate chevronné dont le profil convient parfaitement pour la présidence de cette Commission. J'ose espérer, par conséquent, que sa candidature sera acceptée par consensus.

Le Président provisoire (*interprétation de l'espagnol*) : M. André Mernier de la Belgique a été proposé comme candidat par le représentant de l'Indonésie. Un seul candidat ayant été présenté, je propose que, conformément à l'article 103 du Règlement intérieur, la Commission décide de ne pas procéder à un scrutin secret.

Il n'y a pas d'objection.

Il en est ainsi décidé.

Le Président provisoire (*interprétation de l'espagnol*) : Je déclare donc M. André Mernier de la Belgique, élu Président de la Première Commission par acclamation.

La séance est levée à 15 h 45.